

Rapport annuel

Commune de CORCELLE LES MONTS

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2010
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2010

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	3
■	VOLUMES FACTURES	4
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	5
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	5
■	GLOSSAIRE	6
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	8
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003	9
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	10
■	RECETTES D'EXPLOITATION	11
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	12
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	12
■	CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES	12
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	13
■	ETAT DE LA DETTE	13
■	AMORTISSEMENTS REALISES	13
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	14
■	PRIX GLOBAL : CORCELLES LES MONTS	15

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement.

La commune n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 1997. La durée du contrat est de 16 ans. Il prend fin le 31 décembre 2012.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement complet
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique

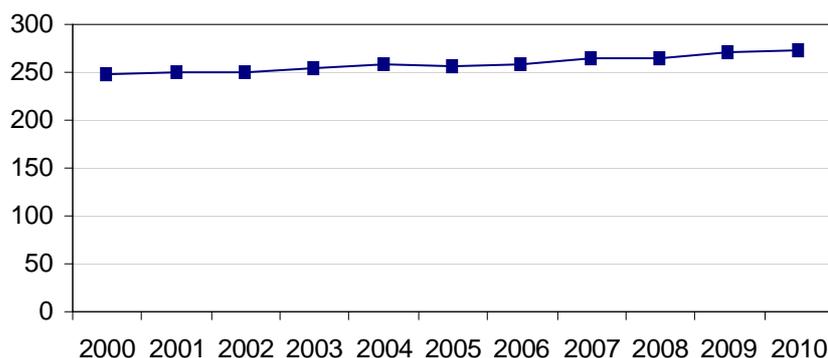
La commune prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > 6m, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
-----------------------	--

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2009	2010	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	271	273	+0,74 %

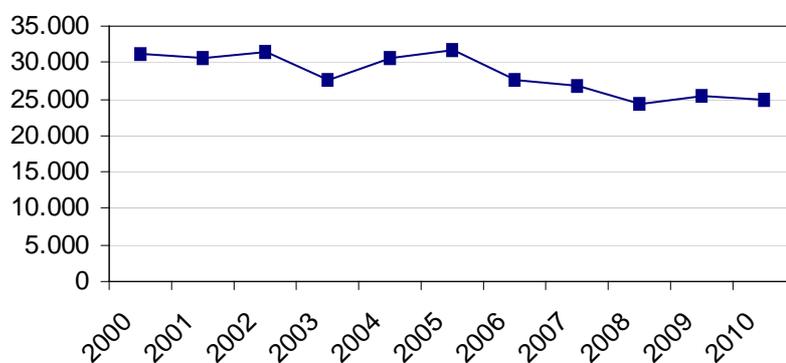
- Evolution du nombre total d'abonnements



■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2009	2010	Variation
- aux abonnés domestiques	25 381	24 787	-2,34 %
Total des volumes facturés	25 381	24 787	-2,34 %

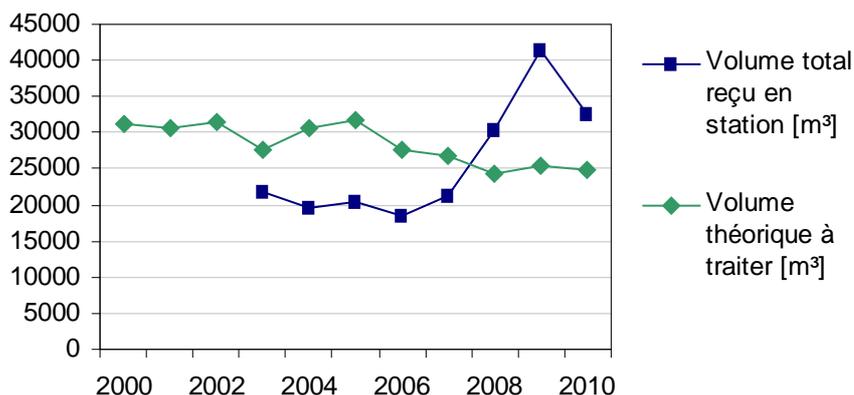
- Evolution des volumes facturés aux abonnés



- Evolution des eaux claires parasites

L'importance des eaux claires parasites peut être approchée par la différence entre :

- le total des volumes assujettis,
- et le total des volumes mesurés en station



En 2010, sous réserve de la fiabilité de la mesure des volumes entrant à la station, le volume des eaux claires parasites a nettement diminué par rapport à l'année 2009 où il correspondait à plus de deux fois le volume rejeté par les abonnés.

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2010
Réseau séparatif	5,897

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration de Corcelles

Traitement des effluents

Capacité nominale : 850 Equivalent habitant

Taux de collecte : 91 %

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	51 kg/j	176 m³/j

Prescriptions de rejet

Déclaration du

Milieu récepteur du rejet : la Combe du Pré

Paramètre	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
- DBO5	30	
- DCO	90	
- MES	35	90
- NGL	15	

Charges reçues par l'ouvrage : Période : année entière

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt
Charges brutes de substances polluantes collectées	28,7 kg/j	91,4 kg/j	49,9 kg/j	8,8 kg/j	8,8 kg/j	0,9 kg/j
Rendement de la station d'épuration	96 %	91 %	96 %	47 %	46 %	60 %

Charges reçues par l'ouvrage : Période : 2000 à 2010

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2009	2010	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	1,2	1,1	-8,33 %

■ **GLOSSAIRE**

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société LYONNAISE DES EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1300	0,1500

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

● Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	104,74	106,32	+1,51 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1422	1,1650	+2,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	13,06	13,06	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,3637	0,3637	0,00 %
Redevances et taxes				
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

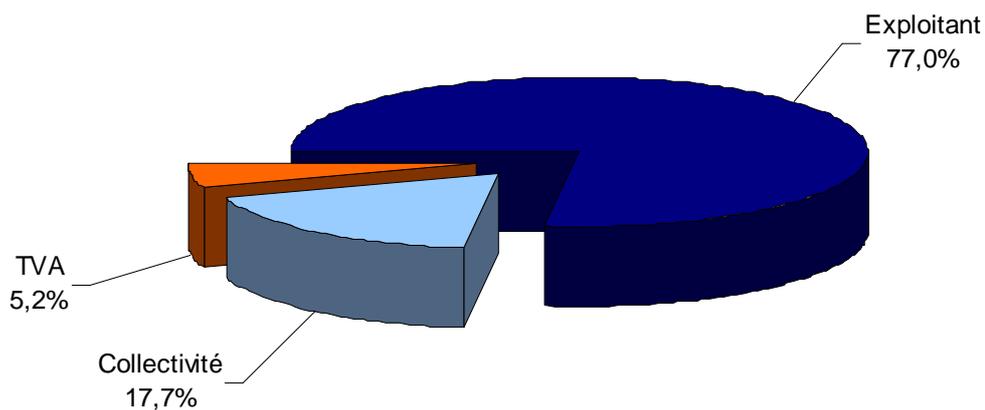
	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Exploitant	241,80	246,12	+1,79 %
Collectivité	56,70	56,70	0,00 %
TVA	16,42	16,66	+1,46 %
Total [€ TTC]	314,92	319,48	+1,45 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,45 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,66 €/m³

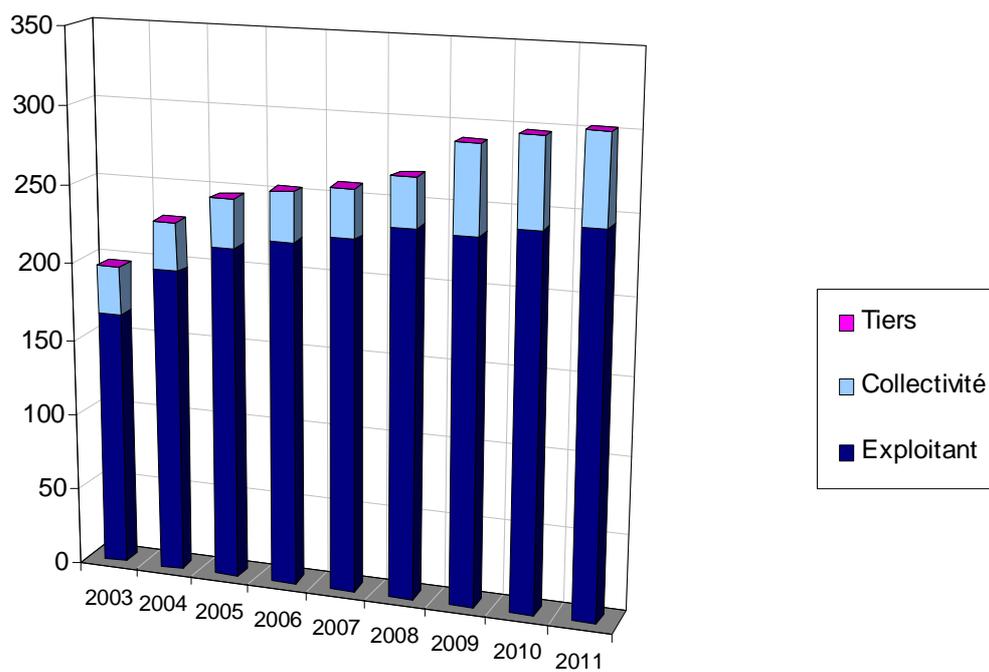
Répartition au 1er janvier 2011



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Totàhors TVA [€]
2003	166,01	31,35	0,00	197,36
2004	197,34	31,35	0,00	228,69
2005	215,31	31,35	0,00	246,66
2006	222,38	31,35	0,00	253,73
2007	227,17	31,35	0,00	258,52
2008	237,14	31,35	0,00	268,49
2009	234,79	56,70	0,00	291,49
2010	241,80	56,70	0,00	298,50
2011	246,12	56,70	0,00	302,82



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris Redevance modernisation

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	104,74	106,32	+1,51 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,1422	1,1650	+2,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	13,06	13,06	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,3637	0,3637	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,13	0,15	+15,38 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

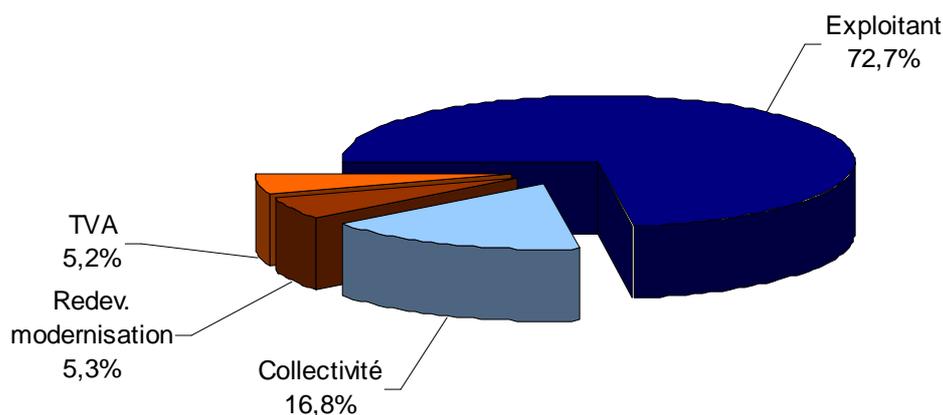
	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Exploitant	241,80	246,12	+1,79 %
Collectivité	56,70	56,70	0,00 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	15,60	18,00	+15,38 %
TVA	17,28	17,65	+2,14 %
Total [€ TTC]	331,38	338,47	+2,14 %

Variation du total TTC
+2,14 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,82 €/m³

Répartition au 1er janvier 2011



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2009	2010	Variation
Redevances eaux usées domestiques	9 396,00 €	11 031,49 €	+17,41 %

Total recettes liées à la facturation des abonnés	9 396,00 €	11 031,49 €	+17,41 %
---	------------	-------------	----------

Autres recettes	2010
Recettes de raccordement	4 000,00 €
Prime de l'Agence de l'Eau	5 679,11 €
Recettes pour le contrôle de délégation	1 014,11 €

Total des recettes	21 724,71 €
--------------------	-------------

- Recettes de l'exploitant

	2009	2010	Variation
Redevances eaux usées domestiques	56 287,00 €	56 005,00 €	-0,50 %
dont abonnements	27 828,00 €	28 106,00 €	+1,00 %

Total recettes liées à la facturation des abonnés	56 287,00 €	56 005,00 €	-0,50 %
---	-------------	-------------	---------

Recettes liées aux travaux	4 280,00 €	0,00 €	-
----------------------------	------------	--------	---

Total des recettes	60 567,00 €	56 005,00 €	- 7,53 %
--------------------	-------------	-------------	----------

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	
→	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
→	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
→	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	0
→	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
→	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	TOTAL	100	50

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2009	2010
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Néant	0 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2010
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €
dont en capital	0,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2010
Montant de la dotation aux amortissements	5 875,36 €

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

La fiche ci-après présente le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

■ **PRIX GLOBAL : CORCELLES LES MONTS**

Eau potable	Collectivité : SIE DE CORCELLES LES MONTS FLAVIGNEROT, affermage du 1/01/1997 avec la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ, Tarif domestique : du syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : CORCELLE LES MONTS, affermage du 1/01/1997 avec la société LYONNAISE DES EAUX FRANCE FILIALE DU GROUPE SUEZ, Tarif domestique : de la commune

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2010	1er jan 2011	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	149,50 €	160,19 €	+7,15 %
de l'assainissement collectif	241,80 €	246,12 €	+179 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	40,53 €	40,53 €	0,00%
pour l'assainissement collectif	56,70 €	56,70 €	0,0 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	22,80 €	25,20 €	+10,53 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	15,60 €	18,00 €	+15,38 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	0,00 €	0,00 €	
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	11,71 €	12,43 €	+6,15%
pour l'assainissement collectif	17,28 €	17,65 €	+214 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	224,54 €	238,35 €	+6,15 %
pour l'assainissement collectif	331,38 €	338,47 €	+2,14 %
TOTAL TTC GLOBAL	555,91 €	576,81 €	+3,76 %